



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R32-2021-033

PUBLIÉ LE 22 JANVIER 2021

Sommaire

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2021-01-20-001 - ARRETE N° 2021-003 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS (7 pages)	Page 3
R32-2021-01-20-002 - ARRETE N° 2021-004 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DES FORMATIONS SPECIALISEES DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS (6 pages)	Page 11

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2021-01-20-001

**ARRETE N° 2021-003 SDSDU MODIFIANT LA
COMPOSITION NOMINATIVE**

DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU

Arrêté n 2021-003 SDSDU modifiant composition nominative CTS Pas-de-Calais

PAS-DE-CALAIS

**ARRETE N° 2021-003 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE
DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 28 septembre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Benoît Vallet) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu l'arrêté n° 2017-003 SDSDU de la directrice générale de l'ARS en date du 16 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu les arrêtés de l'ARS n° 2017-008 SDSDU, n° 2017-022 SDSDU, n° 2017-029 SDSDU, n° 2017-044 SDSDU, n° 2018-014 SDSDU, n° 2018-030 SDSDU, n° 2019-011 SDSDU, n° 2019-041 SDSDU, n° 2020-005 SDSDU et n° 2020-021 SDSDU respectivement du 27 janvier 2017, du 17 mars 2017, du 2 octobre 2017, du 18 octobre 2017, du 8 juin 2018, du 5 novembre 2018, du 2 mai 2019, du 26 septembre 2019, du 5 février 2020 et du 1^{er} septembre 2020 modifiant la composition nominative du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 17 décembre 2020 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1^{er} de l'arrêté du 3 août 2016 susvisé ;

ARRETE

Article 1 – L'arrêté n° 2017-003 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Vice-Présidence :

Bruno WIART a été élu Vice-président du CTS du Pas-de-Calais.

A l'article 2 : collège des représentants des professionnels et offreurs des services de santé (1°)

- au collège 1a1) représentants des établissements de santé, au titre des représentants de personnes morales gestionnaires de ces établissements :

Bruno DONIUS – Directeur Général – GHT de l'Artois, membre suppléant de Caroline HENNION, *sur proposition de la Fédération Hospitalière de France (FHF) Hauts-de-France.*

- au collège 1a2) représentants des établissements de santé, au titre des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

Dr Frédéric LEFEBVRE, membre titulaire est supprimé de la composition de cette instance.

- au collège 1b) représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées :

Thomas DELREUX – Directeur générale APEI Lens, membre titulaire, *sur proposition de l'organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire (NEXEM).*

- au collège 1d2) représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé - au titre des autres professionnels de santé :

Line HANNEBICQUE, membre titulaire est supprimée de la composition de cette instance.

- au collège 1e) représentants de internes en médecine :

Teddy RICHEBE, membre titulaire est supprimé de la composition de cette instance.

A l'article 4 : collège des représentants des collectivités territoriales ou leurs groupements (3°)

- au collège 3e) représentants des communes :

Sur désignation de l'association des maires de France :

Dr Ziad KHODR, Conseiller municipal, Mairie d'Arras, membre titulaire,
Ou son suppléant Jean-Marie TRUFFIER, Maire de Maroeuil.

Cécile YOSBERGUE, Adjointe au Maire de Carvin, membre titulaire,
Ou sa suppléante Renée PAW, Adjointe au Maire de Fouquières les Lens.

A l'article 5 : collège des représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale (4°)

- au collège 4b) représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil :

Didier SILVAIN (CPAM d'Artois) devient titulaire et Dominique MORTREUX (CPAM Côte d'Opale) devient suppléante.

Marie-Yvonne VERDURE, membre titulaire, *sur proposition de la Mutualité Sociale Agricole Nord-Pas-de-Calais (MSA)*.

Article 2 – La composition consolidée du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais figure en annexe unique du présent arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 20 janvier 2021

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence Cado

CONSEIL TERRITORIAL DU PAS DE CALAIS

Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2021-003 du 20/01/2021

TITULAIRE	SUPPLEANTS
-----------	------------

Présidente : Brigitte DORE

Vice-président : Bruno WIART (nouveau)

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Olivier DEVRIENDT - Directeur général Groupe AHNAC (FEHAP)	Benoît DOLLE - Directeur général Fondation HOPALE (FEHAP)
2	Olivier VERRIEZ - Président Groupe HPL (FHP)	Jean-Claude GRATTEPANACHE – Directeur du pôle Ramsay Artois et de l'Hôpital privé Arras les Bonnettes (FHP)
3	Caroline HENNION – Directrice du Centre Hospitalier de Calais (FHF)	Bruno DONIUS – Directeur Général – GHT de l'Artois (FHF) (nouveau)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Patrick LE COZ - Président CME CH d'Arras (FHF)	Rémy DUMONT - Président CME CH de Calais (FHF)
5	<i>Siège vacant</i> (nouveau) (FHP)	<i>Siège vacant</i> (FHP)
6	Laurent LAUWERIER - Président de CME EPSM Val de Lys Artois (FHF)	Frédéric CHARLATE - Président CME Fondation Hopale (FEHAP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Richard SPEHNER - Directeur EHPAD Fontaine de médecins à Cucq (SYNERPA)	Francis HENNEBELLE - Vice-Président ADMR du Pas-de-Calais (ADMR)
8	Christophe DUTELLE DE NEGREFEUILLE - Directeur pôle SESSD APF 62 (APF)	<i>Siège vacant</i> (URIOPSS)
9	Bruno WIART - Directeur EHPAD les remparts à Lillers (FHF)	Christophe VANBESIEN - Directeur délégué CH Aire sur le lys (FHF)
10	Thomas DELREUX – Directeur générale APEI Lens (NEXEM) (nouveau)	Bruno MASSE - Directeur général association d'action sanitaire et sociale de la région de Lille (URIOPSS HDF)
11	Guillaume ALEXANDRE - Directeur général La Vie Active (NEXEM)	Dominique DEMORY – URIOPSS HDF

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

	Catherine DOUCHIN - CPIE Val d'authie	Thomas LAURENT – Association PREVART
13	Stéphane BARREZ - Association Habitat Insertion "le Phare" Béthune	Cédric CHAPELLE - SIEL BLEU
14	Dr Christelle DUBOCAGE - ANPAA	Serge JOURDAIN - Mutualité Française Hauts de France

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) médecins - URPS Médecins Libéraux

15	Dr Franco GRACEFFA	Dr Alexis GODRON
16	Dr René-Claude DACQUIGNY	Dr José BRASSEUR
17	Dr Paul DENEUVILLE	<i>Siège vacant</i>

d2) autres professionnels de santé

18	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	Dr Eric BOTTELIN - URPS Biologistes
19	Gonzague THIERY - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	Sophie MARION - URPS Orthophonistes
20	Dr Jean-Marc LEBECQUE - URPS Pharmaciens	Dr Amin AHID - URPS Chirurgiens-dentistes

e) internes en médecine

21	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	
----	-------------------------------	--

f) modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Dr Vincent HULIN - MSP Laventie	Dr Didier DELETTE - MSP Fruges
23	Laurence RENARD SCHILD - Centre de santé CARMILIERIS	Patricia RIBAUCCOURT - Centre de santé CARMILIERIS
24	Valérie PETIT - Réseau de santé Gériatrique Ternois Arrageois (GR2S)	Laetitia BRIDOUX - Réseau de santé Gériatrique Ternois Arrageois (GR2S)

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
--	---------------------	---------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	Dr Marc BETREMIEUX – Médecin chef de pôle psychiatrie – Centre Hospitalier d'Hénin-Beaumont	Bruno DELATTRE – Directeur EPSM – IDAC Camiers
----	---	--

g) établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Philippe HERMANT - Directeur général Santé Services de la région de Lens (FNEHAD)	Pierre HAGNERE - Directeur adjoint service HAD - Santély (FNEHAD)
----	---	---

1h) ordre des médecins

28	Judith OLLIVON – Conseiller - conseil régional de l'ordre des médecins (CROM) Hauts-de-France	Dr Georges KAZUBEK - Vice-président du conseil régional de l'ordre des médecins (CROM) Hauts-de-France
----	---	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :

a) Représentants des associations agréées

29	Monique FAURE - AEMTC Nord-Pas-de-Calais	Valérie SELLIER - AEMTC - Nord-Pas-de-Calais
30	Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques des Hauts de France	Gérard ABRAHAM – Alliance du cœur
31	Jean-Maurice ALBAUT - APF	Francis THOMAS - Générations Mouvement Pas-de-Calais
32	Lily BOILLET - Planning familial 62	Loïse JAWORSKI - Planning familial 62
33	Annie WINDELS - UNAFAM	Robert WINDELS – UNAFAM
34	Bernard ANNOTA - Autisme France	Odile ANNOTA - Autisme France

b) Représentants des associations de PH ou de retraités et PA

35	Arlette NARCISSE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Marie-Blanche CAILLIEZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA
36	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Gérard WACQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA
37	Brigitte DORE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH	Christian BRELINSKI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH
38	Chantal ROUSSEL-HOEL - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH	Daniel JACOBUS - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

a) Représentant du Conseil régional

39	Véronique DUMONT-DESEIGNE - Conseillère Régionale Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

b) Représentant du Conseil départemental

40	Maryse CAUWET - Conseillère départementale du Pas-de-Calais	Odette DURIEZ - Conseillère départementale du Pas-de-Calais
----	---	---

c) Représentant des services départementaux de PMI

41	Karine LIGIER - Médecin Chef du service départemental de la protection maternelle et infantile - Conseil départemental du Pas-de-Calais	Fabienne DHORMES - Chef de Mission Prévention Petite Enfance - Conseil départemental du Pas-de-Calais
----	---	---

d) Représentant des communautés

42	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
43	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

e) Représentant des communes

44	Dr Ziad KHODR, Conseiller municipal, Mairie d'Arras (nouveau)	Jean-Marie TRUFFIER, Maire de Maroeuil (nouveau)
45	Cécile YOSBERGUE, Adjointe au Maire de Carvin (nouveau)	Renée PAW, Adjointe au Maire de Fouquières les Lens (nouveau)

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil

46	Alain CASTANIER – Préfecture du Pas-de-Calais	Nathalie CHOMETTE - Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) du Pas-de-Calais 62
----	---	--

b) Représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil

47	Didier SILVAIN - Président du conseil - CPAM d'Artois (nouveau)	Dominique MORTREUX - Présidente du conseil - CPAM Côte d'Opale (nouveau)
48	Marie-Yvonne VERDURE - MSA (nouveau)	Alain TREUTENAERE – CARSAT

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	André CARDON - Mutualité Française Hauts de France	<i>Pas de suppléance</i>
50	Catherine BERTRAM - Mission Bassin Minier Nord Pas de Calais	<i>Pas de suppléance</i>

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2021-01-20-002

**ARRETE N° 2021-004 SDSU MODIFIANT LA
COMPOSITION NOMINATIVE
DES FORMATIONS SPECIALISEES DU CONSEIL**

*Arrêté n°2021-004 SDSU modifiant la composition nominative des formations spécialisées CTS du
Pas-de-Calais*

TERRITORIAL DE SANTE

DU PAS-DE-CALAIS

**ARRETE N° 2021-004 SDSU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE
DES FORMATIONS SPECIALISEES DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE
DU PAS-DE-CALAIS**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 28 septembre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Benoît Vallet) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu l'arrêté n°2017-003 SDSU du 16 janvier 2017 modifié de la directrice générale de l'ARS fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté n°2017-019 SDSU de la directrice générale de l'ARS du 17 mars 2017 fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu les arrêtés n°2017-032 SDSU du 20 juin 2017, n°2017-042 SDSU du 2 octobre 2017, n° 2019-012 SDSU du 2 mai 2019, n° 2020-006 SDSU du 5 février 2020 et n° 2020-022 SDSU du 1^{er} septembre 2020 modifiant l'arrêté n°2017-019 SDSU de la directrice générale de l'ARS fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 17 décembre 2020 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1^{er} de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté n° 2017-019 SDSDU de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé fixant la composition du bureau est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Vice-Présidence :

Bruno WIART a été élu Vice-président du CTS du Pas-de-Calais.
A ce titre, il est membre de droit du bureau.

Article 2 – L'article 2 de l'arrêté n° 2017-019 SDSDU de la directrice générale de l'ARS susvisé modifié fixant la composition de la commission territoriale en santé mentale est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 1 :

1a - Dr Frédéric LEFEBVRE, membre titulaire est supprimé de la composition de cette commission.

1d - Line HANNEBICQUE et Eric BOTTELIN sont supprimés de la composition de cette commission.

1e - Teddy RICHEBE est supprimé de la composition de cette commission.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 20 janvier 2021

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence Cado

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS

Composition du bureau

Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2021-004 du 20/01/2021

- | | | |
|---|---|-----------------------|
| 1 | Présidente | Brigitte DORE |
| 2 | Vice-président | Bruno WIART (nouveau) |
| 3 | Président de la commission territoriale en santé mentale | Dr Laurent LAUWERIER |
| 4 | Président de la commission territoriale des usagers | Georges BOUCHART |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5	Dr Paul DENEUVILLE	<i>Siège vacant</i>
---	--------------------	---------------------

Au titre du collège 2 :

6	Bernard ANNOTA - Autisme France	Odile ANNOTA - Autisme France
---	---------------------------------	-------------------------------

Au titre du collège 3 :

7	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	---------------------

Au titre du collège 4 :

8	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	---------------------

Autres membres : représentants des CTS à la CRSA :

- | | |
|----|--------------------------|
| 9 | <i>Siège vacant</i> |
| 10 | Dr René-Claude DACQUIGNY |

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS
Commission territoriale en santé mentale
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2021-004 du 20/01/2021

Président : Dr Laurent LAUWERIER

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
2	Laurent LAUWERIER - Président de CME EPSM Val de Lys Artois (FHF)	Frédéric CHARLATE - Président CME Fondation Hopale (FEHAP)
3	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

4	Guillaume ALEXANDRE - Directeur général La Vie Active (NEXEM)	Dominique DEMORY – URIOPSS HDF
---	---	--------------------------------

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	Stéphane BARREZ - Association Habitat Insertion "le Phare" Béthune	Cédric CHAPELLE - SIEL BLEU
6	Dr Christelle DUBOCAGE - ANPAA	Serge JOURDAIN - Mutualité Française Hauts de France

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

7	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
---	-------------------------------	-------------------------------

e) Représentant des internes en médecine

8	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant</i>
---	-------------------------------	---------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Laurence RENARD SCHILD - Centre de santé CARM FILIERIS	Patricia RIBAU COURT - Centre de santé CARM FILIERIS
10	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Philippe HERMANT - Directeur général Santé Services de la région de Lens (FNEHAD)	Pierre HAGNERE - Directeur adjoint service HAD - Santély (FNEHAD)
----	---	---

1h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Judith OLLIVON – Conseillère - conseil régional de l'ordre des médecins (CROM) Hauts-de-France	Dr Georges KAZUBEK - Vice-président du conseil régional de l'ordre des médecins (CROM) Hauts-de-France
----	--	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Bernard ANNOTA - Autisme France	Odile ANNOTA - Autisme France
14	Annie WINDELS - UNAFAM	Robert WINDELS – UNAFAM
15	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Gérard WACQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA
16	Arlette NARCISSE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Marie-Blanche CAILLIEZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
18	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
19	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
21	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS
Commission territoriale des usagers
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2021-004 du 20/01/2021

Président : Georges BOUCHART

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
2	Christophe DUTELLE DE NEGREFEUILLE - Directeur pôle SESSD APF 62 (APF)	<i>Siège vacant</i>
3	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Bernard ANNOTA - Autisme France	Odile ANNOTA - Autisme France
5	Annie WINDELS - UNAFAM	Robert WINDELS – UNAFAM
6	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Gérard WACQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA
7	Arlette NARCISSE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Marie-Blanche CAILLIEZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA
8	Lily BOILLET - Planning familial 62	Loïse JAWORSKI - Planning familial 62
9	Brigitte DORE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH	Christian BRELINSKI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
11	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------